



RAPPORT D'ACTIVITE

2015

TARGA-Aide
BP 6284 Madinat Al Irfane
10101 Rabat
www.targa-aide.org

SOMMAIRE

1.L'association	3
A/Présentation succincte.....	3
B/Son contexte d'intervention en 2015.....	4
2.Revue des projets	5
A/Les projets en cours.....	5
B/Les projets achevés.....	22
3.Autres activités	29
A/Encadrement d'étudiants stagiaires.....	29
B/Patrimoine du Nord du Maroc.....	30
C/Enquête sur la gestion des inondations du Sud du Maroc.....	32
D/Appui au partenariat Targa-Belgique.....	33
E/Communication.....	34

PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES

AGR	Activité Génératrice de Revenu
APDN	Agence pour la Promotion et le Développement du Nord
BDD	Base de données
BG	Bonne Gouvernance
BP	Budget Participatif
CDM	Collectif Démocratie et Modernité
CLDH	Comité Local de Développement Humain
CPDH	Comité Provincial de Développement Humain
CR	Commune Rurale
CT	Collectivité Territoriale
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
EAC/Q	Équipe d'Animation Communale/de Quartier
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETC	Équipe Technique Communale
GRCN	Gestion des Risques de Catastrophes Naturelles
IAV	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat
ILDH	Initiative Locale de Développement Humain
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
LCC	Label Commune Citoyenne
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Plan d'Action Communal
PCD	Plan Communal de Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
REL	Rapport d'État des Lieux
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIC	Système d'Information Communale
SIG	Système d'Information Géographique

1. L'ASSOCIATION

A/PRESENTATION SUCCINCTE

Targa-AIDE est une association à but non lucratif créée en 1998 par une équipe d'enseignants chercheurs pluridisciplinaire.

Sa mission : Contribuer à l'instauration d'une dynamique de développement durable qui vise la réduction des inégalités socio-économiques et la consolidation d'une culture de démocratie locale participative.

Approche d'intervention : Une démarche de recherche-action favorisant la participation des populations

Ses métiers

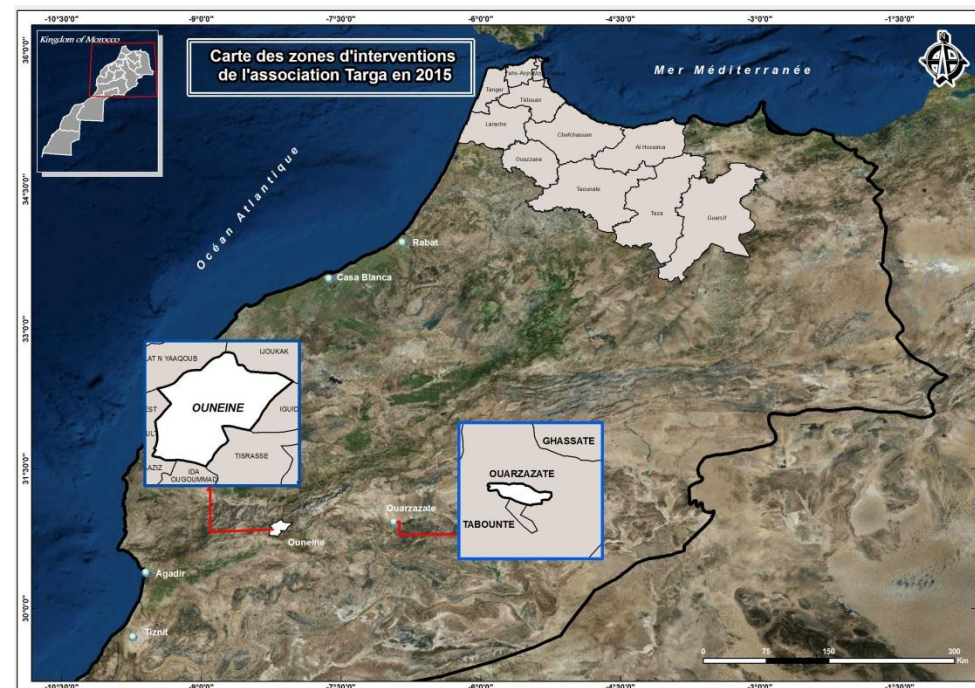
- Appui méthodologique et accompagnement de proximité
- Formation et renforcement des capacités
- Gestion et territorialisation des données
- Recherche-action (études thématiques, capitalisation, innovations...)

Ses domaines d'intervention

- Ingénierie territoriale
- Gouvernance locale
- Développement durable et Gestion des Risques de Catastrophes Naturelles
- Economie Sociale et Solidaire



Zones d'intervention



Ressources humaines

Une équipe de près de 80 personnes aux spécialités et compétences pluridisciplinaires. Une présence permanente sur le terrain dans 8 sites du Nord du Maroc

Ses partenaires

Des acteurs institutionnels majeurs du pays : Ministère de l'Intérieur (DGCL), l'Agence pour la promotion et le Développement du Nord et l'Agence de Développement des Provinces du Sud, **des associations locales et nationales, des établissements d'enseignement supérieur, des agences de coopération et des organisations internationales.**

B/ SON CONTEXTE D'INTERVENTION EN 2015

Au cours de l'année 2015, le contexte d'intervention de l'association est marqué par plusieurs « événements » qui impactent ses activités :

De nouvelles lois organiques pour les Collectivités Territoriales

Dans le prolongement de la Constitution de 2011 et du processus de la Régionalisation avancée, de nouvelles lois organiques portant sur les Collectivités Territoriales ont été promulguées en juillet 2015. Elles introduisent un certain nombre d'éléments qui permettent d'opérationnaliser les principes constitutionnels et de consolider le processus de décentralisation enclenché, notamment la Régionalisation avancée. Globalement, les collectivités des trois niveaux territoriaux (communes, provinces et régions) voient leurs compétences accrues en matière de développement socio-économique sur leur territoire.

Parmi les changements introduits par la loi sur les communes, figure le passage du Plan Communal de Développement au Plan d'Action Communal. Contrairement au PCD qui inscrivait la planification de la commune dans la vision stratégique de développement qu'elle définissait et qui intégrait également les projets d'autres acteurs sur son territoire, le PAC s'apparente davantage à une programmation du budget communal articulée aux programmations et stratégies de niveaux supérieurs (Province, Région, National). Cette mise en synergie s'effectue en amont au moment de l'élaboration du PAC. Pour le PCD, la mise en cohérence a été prévue à l'échelle provinciale une fois les planifications communales élaborées.

La nouvelle loi renforce également la participation des citoyens et de la société civile dans la programmation communale mais également à un niveau plus général à travers le mécanisme de la pétition.

Par ailleurs la loi supprime désormais la distinction commune rurale/commune urbaine.

Ces changements ont impacté les activités prévues par Targa dans le cadre du programme d'appui et d'accompagnement au PCD mené en partenariat avec la DGCL et l'APDN. En particulier, Targa qui a été mandatée pour appuyer la mise en œuvre du PCD et l'élaboration de la 2ème génération de PCD a dû suspendre les activités de terrain liées à ces volets.

Un nouveau découpage régional

Le nouveau découpage régional entré en vigueur en septembre 2015 porte au nombre de 12 le nombre de régions administratives marocaines. Des modifications ont été apportées aux deux régions administratives du nord ciblées par le programme d'accompagnement et de mise en œuvre des PCD. En effet l'ancienne région Taza-Guercif-Al Hoceima disparaît et ses provinces sont intégrées aux nouvelles régions limitrophes de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès et de l'Oriental. Progressivement les provinces de Taounate, Taza et Guercif sortiront de la zone d'intervention de l'Agence du Nord partenaire du programme PCD.

Les élections communales et régionales de septembre 2015

Tenues en septembre 2015, ces élections ont conduit au renouvellement d'une partie des présidents des communes et donc des conseils communaux des zones d'intervention de Targa.

Au cours de la période pré-électorale et ensuite au cours de l'installation des nouveaux conseils, les activités impliquant les équipes communales ont marqué un ralentissement important.

2. REVUE DES PROJETS

A/LES PROJETS EN COURS

APPUI A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT

Partenaires : Direction Générale des Collectivités Locales, Agence de Promotion et de Développement des Provinces du Nord

Zone d'intervention : Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Bénéficiaires : Les communes de moins de 35 000 habitants de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et des provinces de Taza, Taounate et Guercif

Durée : 2010-2017

a. RAPPELS SUR LE PROGRAMME

Démarré en décembre 2009, le projet s'inscrit dans un **contexte national** marqué par la politique de décentralisation promue par l'Etat marocain qui vise à renforcer le rôle des collectivités territoriales et des élus locaux. Dans ce sens, la Charte Communale de 2009 accroît le rôle des conseils communaux en matière de développement socio-économique local, en leur conférant notamment la compétence d'élaborer leur Plan Communal de Développement (PCD).

Cet engagement de l'État au profit du développement local et de la maîtrise du territoire et de ses ressources, s'est traduit par un

accompagnement des collectivités locales en matière de planification stratégique. Targa s'est ainsi vue confier la mission d'accompagner les communes de moins de 35 000 habitants de 10 provinces du Nord du Maroc.

Une première phase du programme a porté sur l'élaboration du PCD (2010-2013), suivie d'une deuxième phase consacrée à l'appui à la mise en œuvre (2014-2017).

Objectif initial du programme :

Ce programme s'inscrit dans une logique **d'implantation pérenne d'une culture de la planification au niveau local** en s'appuyant sur l'implication et la responsabilisation des élu(e)s ainsi que sur l'amélioration du niveau d'opérationnalité du personnel communal et des acteurs de la société civile locale, à travers le renforcement des capacités communales en matière de planification stratégique participative.

L'objectif poursuivi à travers l'appui et l'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du PCD est de réduire progressivement, l'écart qui existe entre les objectifs généraux de la loi de 2009 qui fait obligation pour chaque commune de se doter de son PCD et la modicité des moyens humains (notamment les compétences requises) et matériels dont dispose la commune.

Démarche d'intervention adoptée :

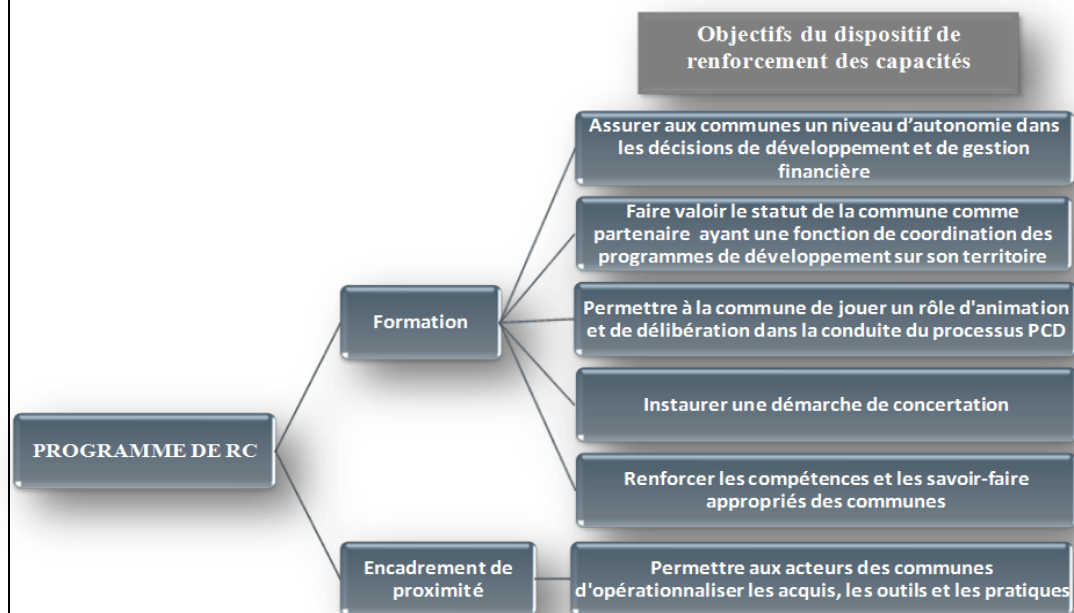
Le renforcement des capacités

Le processus d'accompagnement des communes est soutenu en continu par des actions de formation et d'encadrement. Il cible des élus et fonctionnaires des communes ciblées.

Le renforcement des capacités dans la phase d'élaboration du PCD s'est étalée dans le temps de façon à suivre et à assurer les ajustements pédagogiques nécessaires à la réalisation des activités relatives aux différentes étapes du processus.

Le renforcement des capacités des acteurs locaux en planification territoriale qui est mis en place dans la phase de mise en œuvre des PCD vient consolider et intégrer les acquis des quatre années précédentes.

La connaissance et la caractérisation du territoire des communes

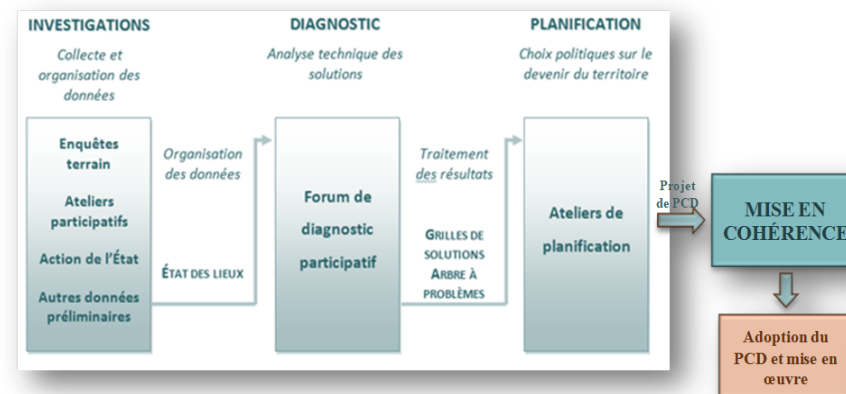


Partant du constat de la faible disponibilité des données physiques et socioéconomiques des communes, le programme a consacré une attention particulière à la production, l'organisation et la valorisation de données communales. Leur disponibilité constitue une conditionnalité de base pour le renforcement des capacités des responsables communaux en matière de maîtrise d'ouvrage territoriale.

b.BILAN SYNTHETIQUE DES REALISATIONS (2010-2014)



Phase d'accompagnement à l'élaboration des PCD (2010-2013) : 188 communes ciblées



- Des enquêtes exhaustives menées aux niveaux de l'ensemble des ménages et des douars des 188 communes
- 186 communes dotées d'un Système d'Information Communal qui intègre les données de ces enquêtes
- Des Bases de Données mises en place pour : les données des SIC, les cadres logiques des communes, leurs données financières, les données sur leur patrimoine (culturel...)
- Des cartes d'enclavement social produites pour chaque commune et par province.
- 188 PCD élaborés et adoptés par les communes comprenant :
 - un état des lieux communal
 - un diagnostic participatif
 - une planification stratégique (6 ans) et une programmation opérationnelle (3 ans) participative
- 188 rapports PCD produits
- La mise en cohérence des PCD réalisée dans 7 provinces

Phase d'appui à la mise en œuvre des PCD (2014-2017) : 231 communes ciblées (dont les communes de moins de 35 000 habitants de la province d'Al Hoceima)

Cette deuxième phase du programme s'articule autour de quatre composantes complémentaires qui visent à répondre aux constats tirés des leçons de la première phase et à améliorer les dispositifs existants :

- Composante 1 : Évaluation en interne de la mise en œuvre de la 1^{ère} programmation et établissement de la seconde programmation du Premier PCD ;
- Composante 2 : Mise à jour des diagnostics territoriaux et élaboration des PCD de Seconde génération ;
- Composante 3 : Territorialisation des Communes¹ et Gestion des données communales ;
- Composante 4 : Renforcement des capacités des acteurs locaux.

Renforcement des capacités des acteurs locaux (Formation et encadrement de proximité)

Cette composante comprend deux types d'actions complémentaires :

- La formation (séminaires de portée stratégique et opérationnelle) et ;
- L'encadrement de proximité des communes.

En 2014, 196 communes ont été formées et accompagnées (en moyenne 3 bénéficiaires par commune) dans le cadre d'un encadrement de proximité dans les domaines suivants :

¹ Il est entendu par ce terme la connaissance et la caractérisation du territoire des communes

Domaines	Modules	Cycle de formation opérationnelle /sous modules
Domaine I Consolidation du processus de planification et mise en œuvre des PCD	Management des projets et des programmes	■ Formulation des projets ■ Suivi-évaluation ■ SIC, comme outil de gestion et du suivi du PCD
	Participation et stratégie de communication	■ Stratégies de communication ■ Approche participative ■ Plaidoyer et mobilisation des ressources

Évaluation en interne de la mise en œuvre de la 1^{ère} programmation et établissement de la seconde programmation du PCD pour chaque commune

Pour chacune des communes accompagnées, **cette évaluation interne** a principalement consisté en une estimation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de la première programmation triennale et d'une identification des éléments de blocage pour analyser l'éventualité ou non du maintien des projets dans la seconde programmation.

L'établissement de la seconde programmation s'est appuyé sur les résultats de l'évaluation interne, l'identification de nouvelles actions de l'État programmées sur le territoire communal ainsi que sur les actions prévues par le cadre stratégique mais non retenues dans la première programmation.

Territorialisation des Communes et Gestion des données communales

Afin d'homogénéiser l'ensemble des informations disponibles, une mise à niveau des données des communes d'Al Hoceima nouvellement ciblées a été effectuée à travers des enquêtes foyers et communales et le traitement des données collectées.

Par ailleurs pour approfondir la connaissance du territoire de l'ensemble des communes, de nouvelles données (équipement...) ont été collectées et une

actualisation de celles issues des enquêtes de 2010 au niveau de chaque commune a été réalisée.

c.ACTIVITES REALISEES EN 2015

Comme mentionné précédemment, les changements introduits par la loi organique sur les communes, en particulier sur la planification communale (passage du Plan Communal de Développement au Plan d'Action de la Commune), ont amené les partenaires à annuler la composante « élaboration des PCD de seconde génération » du programme. D'autre part en raison de la tenue des élections communales en septembre 2015, avec la phase de mobilisation préélectorale et par la suite les changements d'équipes élues, les activités de formation prévues ont été reportées à 2016.

Capitalisation du Rapport PCD

La phase consacrée à l'établissement de la seconde programmation a été menée à terme.

En vue de valoriser les acquis de la démarche expérimentée dans ce programme, la capitalisation des produits de la planification territoriale a été réalisée au niveau de chaque commune.

Le rapport de capitalisation conçu intègre : i) Le diagnostic participatif ; ii) Le plan stratégique sur 6 ans ; iii) Le cadre logique opérationnel budgétisé de la première programmation ; iv) L'évaluation interne à mi-parcours de la première programmation ; v) Le cadre logique opérationnel budgétisé de la seconde programmation.

Résultats :

186 Rapports de capitalisation élaborés

8 rapports annexes réalisés comprenant l'évaluation interne à mi-parcours de la première programmation et le cadre logique opérationnel budgétisé de la seconde programmation de nouvelles communes appuyées.

35 rapports annexes élaborés pour les communes d'Al Hoceima.

Territorialisation des Communes et Gestion des données communales

Mise en place d'un mécanisme d'actualisation des données disponibles

Pour chaque commune, des canevas de collecte des données auprès des départements présents sur le territoire ont été établis pour procéder régulièrement à l'actualisation des données. Cela concerne essentiellement la scolarisation et la santé publique et accessoirement le département de la Forêt et le département de l'Agriculture.

La collecte et le traitement de nouvelles données

Pour chaque commune des données complémentaires ont été collectées sur : les activités économiques ayant cours sur le territoire (souk...), l'environnement et les équipements communaux. Elles ont été ensuite intégrées dans les bases de données de Targa.

La réalisation des enquêtes biodiversité et patrimoine culturel dans les 35 communes d'Al Hoceima

La mise à niveau des données de la province d'Al Hoceima a consisté en 2015 en la réalisation des enquêtes biodiversité et patrimoine culturel. Les questionnaires établis pour les enquêtes menées dans les autres provinces ont été revus et améliorés. Les données collectées sur le patrimoine ont été intégrées dans la base de données existante.

Les communes au Maroc et plus particulièrement les communes "rurales" ne disposent pas de cartes relatives à leur territoire. Cet outil pourtant essentiel pour la planification, la gestion et le suivi des dynamiques de développement n'est pas développé et utilisé par les acteurs locaux. Dans le cadre de l'accompagnement et partant du grand succès des premières cartes produites lors de la phase antérieure, deux types de cartes ont été réalisés par commune et trois par province/préfecture. Il s'agit :

[illegible]

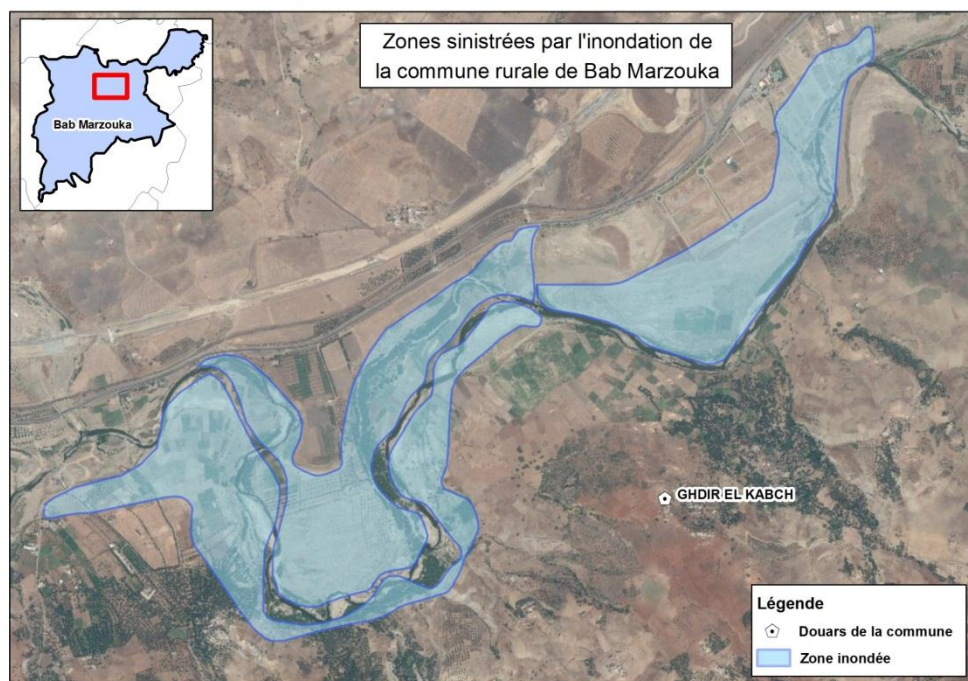
Carte du désenclavement social : Afin de mieux visualiser le désenclavement et de mettre en évidence les zones en difficulté et donc les priorités, un indice de désenclavement social (IDS) a été élaboré précédemment. Il s'agit d'un indice composite calculé à partir de cinq indicateurs issus des informations collectées lors des enquêtes de terrain. Dans le cadre de cette phase, cet indice a été recalculé avec plus de précision (kilométrage effectif au lieu d'estimation de la distance...).

- 216** cartes des communes "rurales" représentant la voirie digitalisée, les douars et les équipements ;
- 216** cartes des communes "rurales" représentant la voirie digitalisée, les douars et l'IDS ;
- 11** cartes des provinces et préfectures représentant la voirie ;
- 11** cartes des provinces et préfectures représentant les équipements;
- 11** cartes des provinces et préfectures représentant l'IDS avec une esquisse en Krigeage.

Pour produire ces cartes, la démarche consiste en :

- La collecte de données à travers un questionnaire ;
- La cartographie sur Google Earth des zones à risques ;
- La production de cartes des catastrophes naturelles : Le contenu de ces cartes vise à représenter les différents risques de catastrophes naturelles (Inondation, Tempête, Chute de neige, Mouvement terrain, Sécheresse, Enlèvement, Feu de

forêt, Séisme) recensés durant les cinq dernières années. Ces cartes illustreront les caractéristiques spatiales d'une situation multirisque et les priorités d'intervention pour l'atténuation de ces risques naturels.



Résultats :

Questionnaires remplis des communes de Tanger-Assilah, Fahs-Anjra, Ouazzane, Larache, Al Hoceima, Taounate, Taza et Guercif ;
Zones sinistrées repérées sur Google Earth pour les 231 communes.

d.PERSPECTIVES : ACTIVITES DU PROGRAMME EN 2016

Les activités de renforcement des capacités reprendront en 2016. Elles consisteront en des formations stratégiques pour les élus des communes ciblées (2 à 3 élus par commune). Ces formations prendront en compte les nouveaux besoins liés aux changements et nouveautés introduites dans les lois organiques sur les collectivités locales. Dans un premier temps, un programme de formation et son contenu seront élaborés en concertation avec la DGCL.

D'autre part, comme prévu dans cette deuxième phase du programme, les données collectées seront intégrées aux échelles provinciale et régionale. Des cartes provinciales seront produites et un état des lieux régional sera élaboré pour la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Il comprendra une analyse thématique sur la base d'indicateurs calculés à partir de l'agrégation des données de Targa disponibles et une analyse des besoins en développement des territoires à partir des programmations triennales des PCD. Des atlas cartographiques seront produits.

UNITE DE POMPAGE SOLAIRE POUR L'IRRIGATION GOUTTE A GOUTTE DE LA CEINTURE VERTE DE LA VILLE DE OUARZAZATE

Partenaires : Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)

Zone d'intervention : Municipalité de Ouarzazate

Durée : 1^{ère} tranche 2012-2014 et 2^{ème} 2015- 2018

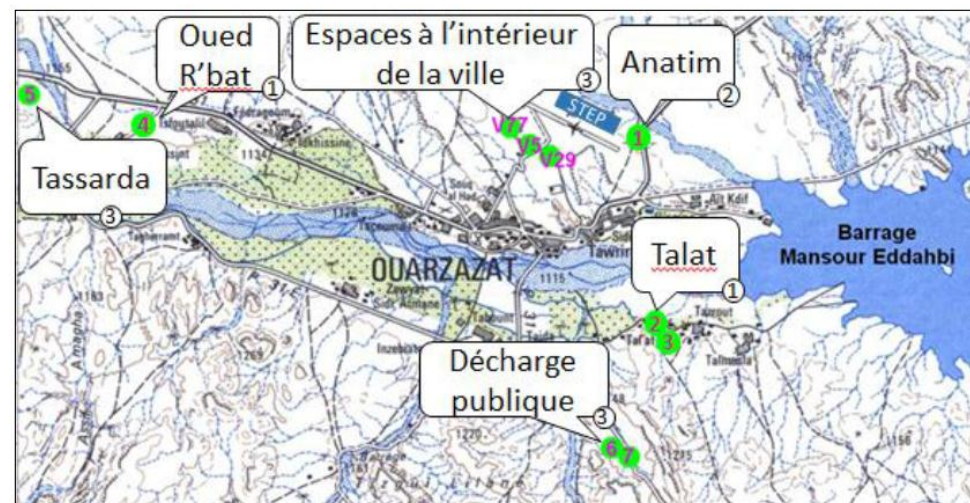
a.RAPPELS SUR LE PROJET

Contexte

En 2007, un projet de ceinture verte de 1800 ha a été programmé autour de la ville de Ouarzazate par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts avec une réalisation en tranches successives. Par manque de ressource hydrique, la superficie à aménager est ensuite réduite à environ 635 ha et répartie comme suit :

- Une première tranche de 215 ha utilisant les eaux souterraines issues de trois forages a été équipée de deux groupes électrogènes ;
- Une seconde tranche de 187 ha a été programmée à proximité de la Station de traitement des eaux usées pour utiliser les eaux usées épurées avec un pompage électrique. L'idée de changer le pompage électrique existant en pompage solaire a été retenue comme expérience pilote pour vérifier la faisabilité et la viabilité économique et environnementale d'une telle solution.

- Une troisième tranche de 100 ha située près de la décharge publique d'Ouarzazate et les espaces verts à l'intérieur de la ville avec une superficie de 35 ha.



Ce projet de création d'une ceinture verte utilisant l'énergie solaire et les eaux usées épurées pour son irrigation a été initié dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Il revêt **une forte valeur ajoutée écologique** dans la mesure où les eaux usées d'une ville fortement aride sont récupérées et écologiquement recyclées pour être utilisées par pompage solaire pour la création d'un espace vert récréatif.

Consistance du projet

Targa apporte **une assistance technique pour l'équipement solaire de la station de pompage** et notamment le dimensionnement de cette installation. Au-delà de l'exploitation de l'énergie solaire, Targa assurera la mise en place de la télégestion du système de pompage et d'irrigation prévue. Cela permettra la mesure à distance de trois types de paramètres : hydraulique, électrique et météorologique. Le système de télégestion assurera également la télécommande

de la station de tête, des équipements électromécaniques et la gestion d'irrigation des secteurs grâce à des électrovannes.

A noter que l'implication de Targa dans ce projet s'est effectuée à un stade déjà bien avancé de sa conception. Le bureau d'étude responsable de l'établissement des plans des installations d'irrigation avait initialement opté pour l'option d'un pompage par groupe diesel. Or l'option solaire nécessite une révision complète des choix techniques opérés dans l'optique d'un pompage conventionnel. L'adoption du pompage solaire nécessite donc une révision de toute la conception technique du projet.

b. REALISATIONS AU COURS DE LA 1^{ère} TRANCHE

La station solaire de pompage qui, initialement devait comprendre deux unités de pompage : l'une dédiée à la parcelle 1 et la seconde pompe aux parcelles 2 et 3, a



été redimensionnée. Le coût de cette unité comprenant deux pompes indépendantes s'est avéré trop élevé par rapport au budget disponible. Une solution intermédiaire programmant un investissement en deux phases a été adoptée. Dans un premier temps, une pompe unique a été installée pouvant répondre en partie seulement au besoin total

estival des trois parcelles.

Une seconde pompe a ensuite été installée pour répondre correctement aux besoins en eau durant la période la plus chaude de l'année.

Une modification du mode d'alimentation du bassin de stockage a été proposée ainsi que le remplacement des vannes de distribution vers des goutteurs à ouverture manuelle par des électrovannes pour assurer une commande automatique et programmable. Enfin, il a été proposé de compléter les équipements installés par des instruments de mesures permettant de suivre le comportement de ces installations et de capitaliser pour d'autres expériences à venir.

Les résultats satisfaisants de la 1^{ère} tranche du projet ont amené les partenaires à signer une convention pour un prolongement et une extension du projet.

c. ACTIVITES 2015 AU COURS DE LA 2^{ème} TRANCHE

Lors de la signature de la deuxième convention de prolongement du projet en octobre 2015, il a été prévu que les 1^{ère} et 3^{ème} tranches de la ceinture verte bénéficieraient

également du dispositif d'irrigation avec les eaux usées épurées et le système de pompage solaire.

Dès le mois de novembre 2015, afin de suivre

l'avancement du projet et assurer une assistance « rapprochée », Targa a renforcé son équipe d'appui avec une personne basée sur le terrain. Des réunions ont été organisées régulièrement avec le bureau d'étude, l'équipe technique du projet et le service des Eaux et Forêts.





L'appui au dimensionnement des installations solaires destinées au pompage et à l'irrigation économe de la ceinture verte a consisté en :

- L'étude du fonctionnement de l'installation existante et la proposition d'améliorations notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau et le système de filtrage principal ;
- Une analyse de l'adaptation du système d'irrigation aux besoins en eau des arbres ;
- La proposition et la simulation d'une démarche de télégestion des données nécessaires au fonctionnement du dispositif.

D'autre part, l'équipe a émis un avis technique sur l'étude proposée par le bureau d'étude notamment sur le choix du

matériel de l'installation.

En juin 2015 **une station météorologique avec un système de télémessure** a été installée au niveau de la station du périmètre ANATIM, au pied de la Station de traitement et d'épuration des eaux usées de la ville d'Ouarzazate.

Targa a accompagné le bureau d'étude, chargé du dimensionnement du système d'adduction, dans son choix de la variante optimale pour l'irrigation de l'ensemble de la ceinture verte. Cela comprend le dimensionnement du système de filtration, la canalisation pour chaque périmètre, les stations de tête et la gestion de leur irrigation.

Par ailleurs dans la perspective de dupliquer cette initiative innovante, une étude diagnostic sur les ceintures vertes au Maroc et la réutilisation des eaux usées traitées est en cours. Dans ce cadre, des rencontres ont eu lieu avec des responsables des Eaux et Forêts et de l'ONEE.

d.PERSPECTIVES POUR 2016

Le dispositif de gestion du système d'irrigation de la ceinture verte sera mis en place. L'alimentation en eau et le système de filtrage principal seront améliorés.

Pour assurer le bon fonctionnement du système d'irrigation de toute la ceinture verte et remédier au problème de bouchage des goutteurs, il est prévu d'installer un filtre à tambour et d'ajouter des poissons dans le bassin de stockage d'eau. Le système de télégestion et les électrovannes seront également opérationnalisés.

L'installation de composants solaires (système de pompage et champ photovoltaïque) et le renforcement du système d'irrigation de la première tranche sont envisagés.

POUR UNE PARTICIPATION EFFECTIVE DES ÉLU(E)S ET DES ONG AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Partenaires : Collectif Démocratie et Modernité (CDM)

Zone d'intervention : Maroc

Durée : 05/2015 à 03/2016

a.CONTEXTE

En 2012 Targa et le Collectif Démocratie et Modernité ont mené en partenariat un projet sur la bonne gouvernance économique des Collectivités Territoriales visant à faire valoir les principes de transparence, de reddition des comptes et à instaurer les normes de la participation effective des populations dans la gestion des affaires publiques à l'échelle des collectivités territoriales. Une étude sur les pratiques des collectivités locales a été réalisée et sur la base de ses recommandations un mémorandum a été produit comme support à un plaidoyer. Dans la continuité de ce projet, les deux associations ont mené en 2014, un autre chantier axé sur le renforcement de l'engagement des citoyens dans la gouvernance locale conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles à travers notamment l'élaboration de deux propositions de dispositif : le budget participatif et la labellisation « commune citoyenne ».

En 2015 et dans le but de renforcer les organisations de la société civile et des élus/élues locaux dans la gestion des fonds publics, la consolidation des valeurs et principes de la transparence, la reddition des comptes, de la démocratie participative au Maroc et l'amélioration des pratiques de bonne gouvernance locale, et ce conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles, une

nouvelle phase du projet a été lancée : *pour une participation effective des élu(e)s et des ONG au service de la démocratie locale*.

Peu après le démarrage du projet de nouvelles lois organiques portant sur les collectivités territoriales marocaines ont été promulguées. Ce nouveau cadre est intégré dans les activités du projet.

b.OBJECTIFS

L'objectif global du projet consiste à **renforcer les capacités des candidats et des nouveaux élu(e)s, des associations, et plus particulièrement des jeunes et des femmes, en matière de Bonne Gouvernance (BG) locale** sur la base de la nouvelle loi organique sur les collectivités territoriales. De cet objectif global, découlent trois objectifs spécifiques :

- Accompagnement et contribution au renforcement des capacités des ONG, des candidats et des nouveaux élus/élues dans la mise en œuvre de la nouvelle loi organique ;
- Finalisation et opérationnalisation du dispositif de labellisation « commune citoyenne » (CC) proposé dans la phase précédente du projet ;
- Renforcement des capacités des élus et des ONG dans la mise en œuvre du Budget Participatif (BP) des communes.

c.CONSISTANCE DU PROJET

Targa a pour mission de produire un certain nombre d'outils qui contribueront d'une part à renforcer les capacités des élus et des associations des régions ciblées et d'autre part de contribuer à opérationnaliser les dispositifs du Label CC et du BP. Il s'agit notamment de produire :

- un kit de formation sur les nouvelles lois organiques sur les collectivités territoriales ;

- un manuel de formation sur la mise en œuvre du BP pour les communes marocaines ;
- un rapport présentant le dispositif de labellisation finalisé et les modalités de fonctionnement de la plateforme de labellisation.

Au-delà de ces activités, Targa contribue à l'ensemble des activités du projet : Mise en place de la plateforme du Label CC et définition de ses modalités de fonctionnement, finalisation du dispositif de labellisation et production des outils nécessaires, formations régionales pour des représentants de communes et d'associations locales, organisation d'un séminaire international sur le Label CC et d'un point de presse à la clôture du projet.

d.ACTIVITES REALISEES EN 2015

Dispositif de labellisation Commune Citoyenne

Afin de porter et donner toute sa crédibilité au dispositif du Label CC, une **Plateforme nationale** composée d'organisations et d'institutions nationales et internationales œuvrant pour la promotion des Droits et de la BG au Maroc doit être progressivement mise en place. Dans un premier temps, un « noyau dur » d'organisations intéressées par le dispositif et prêtes à s'impliquer dans sa finalisation et sa mise en place a été créé. Pour sa constitution, des contacts ont été pris avec un certain nombre d'organisations ciblées pour leur action en matière de promotion de la BG et des Droits. La GIZ, l'USAID et le PNUD ont rejoint ce noyau composé initialement des partenaires du projet.

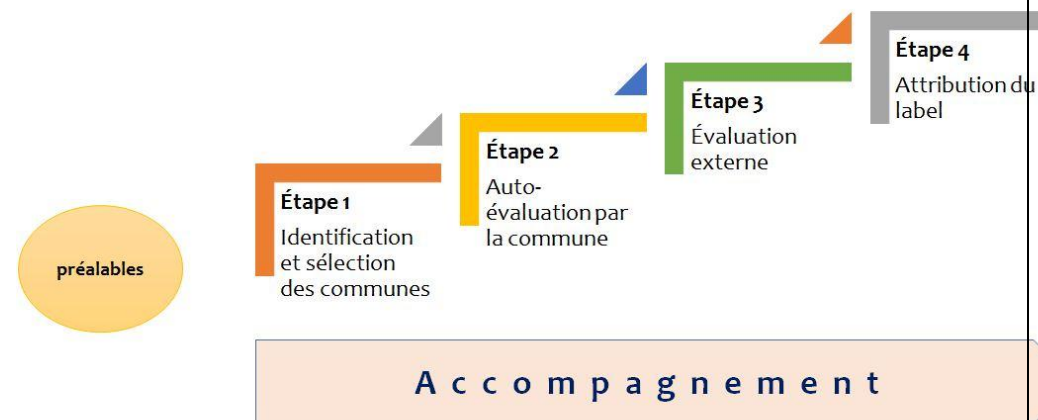
Un **séminaire de lancement de la Plateforme** a été co-organisé le 25/11/2015 pour susciter l'adhésion de nouveaux membres : organisations internationales, services de coopération, institutions et associations marocaines. Cette rencontre a permis de mobiliser certains d'entre eux qui ont ensuite rejoint le noyau dur de la Plateforme (Association Marocaine de l'Évaluation, ICPC, ONU Femmes). Une

trentaine d'organisations ont été représentées dont 16 ONG nationales et 9 internationales.

Pour consolider le dispositif et la démarche de labellisation, dont le contour a été dessiné dans la phase précédente du projet, le noyau dur s'est réuni régulièrement pour partager, réfléchir et travailler sur les étapes du processus, les mécanismes et les outils nécessaires.

Un premier travail sur les outils d'évaluation des communes a consisté à définir le type d'outils requis. Ensuite sur la base des principes retenus pour le label, des normes et des prérequis ont été proposés. Pour chaque norme une batterie d'indicateurs d'évaluation est en cours d'élaboration. Ces outils d'évaluation seront ensuite testés sur des communes volontaires, réajustés et validés.

Démarche de labellisation



Pour sensibiliser les communes et la société civile à ce dispositif, des rencontres régionales ont été organisées à Fès (29/11/2015) et Marrakech (13/12/2015).

Targa a assuré la présentation du dispositif. Plusieurs communes ont manifesté leur intérêt pour le Label CC et leur souhait d'y adhérer.

Budget participatif (BP)

Une formation sur le BP a été dispensée par Targa dans le cadre des deux rencontres régionales de Fès et Marrakech (mentionnées précédemment) aux représentants associatifs et élus et fonctionnaires de communes.

Un guide pédagogique pour la mise en œuvre du BP prenant en considération le contexte règlementaire et légal qui régit les communes marocaines est en cours d'élaboration. Il décrira les étapes et les modalités de sa mise en œuvre. Cet outil est destiné aux Présidents de communes qui souhaitent mettre en place ce mécanisme de participation.



2^{ème} cycle de formation à Marrakech

Nouvelles lois organiques sur les collectivités territoriales

Afin d'assurer la sensibilisation des communes et des associations aux nouvelles lois organiques, Targa a produit une étude et un kit de formation est en cours d'élaboration : l'étude consiste en une analyse croisée des nouvelles lois organiques relatives aux communes, aux provinces et aux régions qui s'appuie sur les recommandations du mémorandum relatif à l'avant-projet de loi organique des collectivités locales de 2014 produit par les partenaires du projet. Elle porte sur les grands domaines de compétence et les missions des Collectivités Territoriales et met en évidence : la subsidiarité entre les 3 niveaux territoriaux, les nouveautés/innovations, avancées et éléments de régression par rapport au cadre juridique antérieur.

Le kit de formation destiné à la formation d'élus, de fonctionnaires de communes et de représentants de la société civile est axé sur les attributions et compétences des différents niveaux territoriaux.

Pour renforcer les capacités des élu-e-s, fonctionnaires et des ONG dans la mise en œuvre des nouvelles lois organiques, deux formations ont été dispensées dans le cadre des 2 rencontres régionales de Marrakech et Fès.

e.PERSPECTIVES POUR 2016

Dans la continuité des deux précédentes rencontres régionales, une 3^{ème} rencontre se tiendra à Zagora en janvier 2016. La Plateforme de labellisation sera créée et une charte d'adhésion sera élaborée et adoptée pour exprimer l'engagement formel de ses membres. Les outils du dispositif de labellisation seront développés et testés dans des communes volontaires en vue de leur consolidation. Une dizaine de communes pilotes seront mobilisées pour s'engager dans la phase pilote de labellisation qui démarrera en mai 2016, à la fin du projet.

Les divers outils produits par Targa (Kit de formation, guide...) seront finalisés.

A l'issue du projet, les partenaires organiseront un point de presse pour communiquer les résultats du projet et annoncer le lancement de la phase pilote du Label Commune Citoyenne dans une dizaine de communes marocaines.

INSCRIPTION DE LA DANSE DE TASKIWIN DANS LA LISTE DE L'UNESCO DU PATRIMOINE IMMATERIEL NECESSITANT UNE SAUVEGARDE URGENTE

Partenaire : UNESCO Maroc

Zone d'intervention : Haut-Atlas occidental

Durée : 2015-2016

a.CONTEXTE

La danse de Taskiwin est une forme particulière de danse répandue dans le Haut-Atlas Occidental où intervient Targa depuis sa création. Elle est pratiquée par des tribus de cette aire géographique et tire son nom de la corne à poudre richement décorée que porte chaque danseur fixée sur l'épaule gauche, Tiskt (pluriel : Taskiwin).

La danse de Taskiwin nécessite la participation d'une vingtaine d'hommes. Elle évolue sous forme d'une présentation théâtrale; chaque acte de la danse restitue un épisode guerrier que ce soit par les gestes ou par les rythmes adoptés. C'est une danse essentiellement masculine mais qui comporte parfois, à la fin de la danse, des moments plus détendus où les jeunes filles non encore mariées interviennent pour participer à la danse et aux chants. A ce stade, la danse abandonne l'aspect guerrier pour permettre aux danseurs et aux danseuses de s'exprimer d'une manière joyeuse et non restrictive. La prose devient alors un vecteur d'échange entre les danseurs. Elle évoquerait par ses rythmes, ses gestes martiaux et ses sons les principes d'héroïsme, de force, de courage, l'épopée de cavalerie et de bravoure. Elle relate également les différents épisodes d'une guerre d'une manière harmonieuse en insinuant des actes d'anticipation, de

prises des positions, d'assaut, de retrait, de victoire, etc. La danse de Taskiwin reflète en outre l'importance accordée à la cohésion de la tribu.

Compte-tenu de l'intérêt que représente ce patrimoine, plusieurs associations locales dont Targa ont souhaité entamer une démarche pour son classement au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.



Groupe de danse douar Tigoulane

b.ETAPES PRECEDENTES

En 2012, une association locale dépose une demande d'inscription de la danse dans la liste d'inventaire du patrimoine national du Ministère de la culture. La danse y est inscrite en 2014.

Dans le même temps dès 2013, de premières activités sont réalisées en vue de la préparation du dossier de candidature pour l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO : Rencontre de concertation et de sensibilisation autour de la danse

de Taskiwine, organisation du 1er festival au douar Tigoulane mettant en honneur la danse de Tiskiwine.

Fin 2014, une assistance financière est accordée par l'UNESCO pour la préparation du dossier de candidature.

c.ACTIVITES EN 2015

Les activités portent toutes sur la constitution du dossier de classement selon les modalités prévues par l'UNESCO. Le dossier de candidature est constitué en étroite collaboration avec les communautés, les groupes et les individus concernés, les conseillers élus, la direction du patrimoine culturel et les chercheurs de l'université d'Ibn Zohr Agadir, de la faculté pluridisciplinaire de Taroudant et de l'institut national d'archéologie et du patrimoine.

Un 1er film documentaire support de sensibilisation et de communication a été réalisé par Targa. Il a fait l'objet de plusieurs présentations auprès des différentes communautés concernées. **Un deuxième festival** a été organisé fin janvier au douar Tigoulane. A cette occasion, une équipe professionnelle de tournage a filmé pour réaliser **un 2ème film documentaire** d'une dizaine de minutes. Près de 300 personnes ont assisté à l'évènement.

Une deuxième
rencontre de
sensibilisation
autour
de l'inscription de la
danse au patrimoine de
l'UNESCO a été
organisée le 13 février à
Taroudant. Elle a
rassemblé une
cinquantaine de
personnes dont des



Rencontre de sensibilisation Taroudant

représentants du Ministère de la culture, de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, d'associations locales, des enseignants chercheurs, des poètes et écrivains amazighs ainsi que des journalistes. Des discussions ont été menées autour des garanties et des conditions de préservation de ce patrimoine et la nécessité d'avoir l'accord préalable des communautés pratiquantes.

Afin de poursuivre la sensibilisation, d'inventorier les différentes communautés pratiquant la danse Taskiwine et d'élaborer le plan de sauvegarde de ce patrimoine avec les communautés concernées, une rencontre a été organisée à Taroudant en juin. Elle rassemblée une quinzaine de personnes dont des représentants d'associations œuvrant dans la sauvegarde du patrimoine local, Targa ainsi que des chercheurs. Une deuxième journée a été consacrée à une visite à la communauté d'Amdrouss, de la tribu Ida o Mahmoud dans la Commune de Imi Lmaiss. Une réunion a été organisée avec les membres de l'association Tadjghalt de l'art et du patrimoine de Tiskiwine. Pour compléter le film documentaire des scènes complémentaires ont été filmées.

d.PERSPECTIVES POUR 2016

Afin de finaliser le plan de sauvegarde, un plan d'action pour la préservation du patrimoine sera mis en place avec les communautés pratiquant la danse.

Les différents éléments du dossier de candidature seront consolidés. Pour sa finalisation, des experts seront mobilisés.

Le dossier sera déposé auprès de l'UNESCO à Rabat au cours des premiers mois de 2016.

ÉLABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) DANS LES PROVINCES DU SUD

Partenaire : Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud (APDS ou Agence du Sud)

Zone d'intervention : Provinces du Sud

Durée : 2013 – 2016

a.CONTEXTE

Les provinces du Sud ont bénéficié d'un certain nombre de politiques publiques de développement socio-économiques sur leur territoire depuis leur rattachement au Maroc. Cependant, les efforts entrepris ne sont pas encore parvenus à répondre de façon satisfaisante aux attentes de nombreux segments de leurs populations. En effet, si les indicateurs de développement humain se situent parmi les meilleures performances nationales, des inégalités importantes persistent selon les trois Régions et globalement le taux de chômage demeure plus élevé que dans le reste du Royaume. Par ailleurs, l'importance des aides publiques octroyées par l'Etat aux provinces du Sud conduit notamment à un phénomène « d'assistanat » des populations et au développement d'une économie de rente.

Dans ce contexte, l'Agence du Sud s'est vu confier la mission de réunir l'expertise nécessaire à la réalisation d'une réflexion sur les problèmes issus de ces politiques de développement et sur les inflexions qu'il conviendrait d'y introduire, avec comme point focal l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). C'est dans ce cadre que

l'Agence du Sud a demandé à Targa de réaliser une étude sur l'ESS dans les provinces du Sud. Ce travail prévoit dans une première phase l'identification générale de la situation de l'ESS dans les provinces du Sud, puis dans un deuxième temps, une stratégie opérationnelle et un programme d'action en vue de dynamiser l'ESS dans cette région.

b.OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- L'identification des potentialités des provinces du Sud au regard de leur propension à porter, promouvoir et développer des activités d'ESS ;
- L'évaluation des activités économiques présentes sur le territoire et l'identification d'autres secteurs et niches potentiels à même de valoriser et produire plus d'impact socio-économique en lien avec les exigences du développement durable ;
- L'analyse des stratégies et approches adoptées par les différentes catégories d'acteurs, notamment en matière d'ESS, d'activités génératrices de revenus (AGR) et d'appui à l'initiative privée ainsi que les expériences actuelles et en cours dans les domaines de la création d'emplois et la génération de revenus ;
- Un benchmark des expériences et des bonnes pratiques en matière d'ESS sur les plans institutionnel, juridique et technique aux niveaux national et international.

c.SYNTHESE DES RÉALISATIONS (2013-2014)

- Rédaction d'une note méthodologique de recherche innovante (1er livrable)
- Revue synoptique des programmes de développement et des plans sectoriels des provinces du Sud afin d'identifier des domaines susceptibles de s'adresser à l'ESS

- Lecture et analyse de la littérature sur l'ESS et benchmark au niveau national et international des bonnes pratiques institutionnelles, juridiques et techniques en matière de promotion de l'ESS
- Réalisation de plusieurs missions de terrain dans les trois régions et évaluation participative avec les bénéficiaires (associations et coopératives) ainsi que les organismes appuyant les projets ESS
- Rédaction d'un rapport préliminaire analysant l'ESS au niveau international, national puis dans les provinces du Sud et mentionnant les premières pistes d'une stratégie de développement de l'ESS dans les provinces du Sud (2ème livrable)

d.ACTIVITES REALISÉES EN 2015

Depuis le lancement de l'étude, force est de constater que le rythme du projet a connu des périodes d'activités inégales liées notamment au contexte institutionnel de l'Agence du Sud. Ainsi, des phases d'activités soutenues se sont entremêlées avec des moments de ralentissement et l'année 2014 s'est clôturée avec la remise d'un nouveau rapport préliminaire à l'Agence du Sud le 10 novembre 2014. Cette action devait valider la fin de la première phase de l'étude et marquer le lancement de la seconde qui consiste en un diagnostic participatif approfondi de l'ESS dans les provinces du Sud et en l'approfondissement de la stratégie.

Les activités suivantes ont été menées en 2015 :

- Divers entretiens à Rabat avec des personnes ressources (cadres du ministère de l'artisanat et de l'ESS, responsables associatifs),
- La suite du benchmark et une veille sur l'actualité internationale et nationale de l'ESS,
- Une mission de terrain à Laayoune, Guelmim et Smara du 09 au 18 juin 2015 au cours de laquelle la nouvelle version du rapport préliminaire a

été présentée aux responsables de l'Agence du Sud, un atelier technique a été organisé avec des coordinateurs provinciaux de l'APDS et des visites et entretiens ont été réalisés avec les bénéficiaires de projets ESS (associations et coopératives) appuyés par l'APDS.



- La correction du rapport intermédiaire suite aux recommandations du nouveau Directeur Général de l'Agence et sa remise le 19 octobre 2015.

A noter que l'année 2015 a été marquée par le déménagement du siège de l'APDS de Rabat à Laayoune et par le changement du directeur général de l'Institution en juillet 2015.

e.PERSPECTIVES POUR 2016

Malgré la reprise des activités en 2015 et la mission importante organisée au mois de juin dans les provinces du Sud, le déménagement de l'APDS à Laayoune combinée à la nomination du nouveau Directeur Général offrent peu de visibilité à la suite donnée à cette étude. En effet, aucun avenant n'a pour le moment été signé et l'absence de réactivité de l'Agence bloque l'avancement du projet.

La seconde phase de l'étude a pour objectif de décliner les axes stratégiques, le ciblage et les principes de mise en œuvre de la stratégie de développement de l'ESS dans les provinces du Sud alors que la troisième phase prévoit de concevoir un plan d'action opérationnel.

B/LES PROJETS ACHEVES

APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (ILDH) DANS SIX COMMUNES RURALES ET UN QUARTIER URBAIN DE LA COMMUNE URBAINE DE CHEFCHAOUEN

Partenaires : Province de Chefchaouen, Communes rurales (Bni Rzine, Bni Mansour, Bni Smih, Aounane, Fifi et Dardara)

Zone d'intervention : Communes rurales (Bni Rzine, Bni Mansour, Bni Smih, Aounan, Fifi et Dardara), quartier urbain (Dhar Ben Ayad)

Durée : 2012-2015

a.RAPPELS SUR LE PROJET

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'INDH dans la deuxième phase s'étalant de 2011 à 2015 et plus spécifiquement dans le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural et celui de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain.

Objectifs



Rapport d'activité Targa-AIDE 2015

Il s'agit d'**accompagner les acteurs locaux** dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur ILDH selon une démarche participative, à travers un processus pédagogique qui favorise l'appropriation de la démarche.

Au-delà de l'élaboration des ILDH, ce projet vise à instaurer une dynamique interne dans les territoires cibles qui permette d'assurer une large information et une forte adhésion des acteurs au processus d'élaboration des ILDH, de renforcer les capacités des instances locales de l'INDH et l'appropriation par les acteurs locaux des différents outils méthodologiques développés dans le cadre de ce processus. Le résultat à terme est de voir ces processus pérennisés et bien intégrés dans une dynamique de développement territorial globale.

Consistance de l'appui apporté

- Appui et accompagnement des processus de diagnostic et de planification aboutissant à l'élaboration des ILDH.
- Assistance technique dans la mise en œuvre des projets issus des ILDH.
- Appui à l'autonomisation des communes par la formation et le renforcement des capacités des instances locales de l'INDH et celles des acteurs locaux.
- Accompagnement à l'affirmation du rôle de la commune comme levier de développement local.
- Evaluation du processus et suivi des activités et projets des ILDH.

Bénéficiaires

Les Comités Locaux de Développement Humain (CLDH) mis en place dans chaque commune, composés d'élus, de représentants des services extérieurs et d'associations locales ;

Les EAC/EAQ (équipes d'animation communales ou de quartier) composées de membres du personnel communal ;

Les porteurs de projets des ILDH.

b.BILAN SYNTHETIQUE DES REALISATIONS (2010-2014)

PHASE 1 : Accompagnement à l'élaboration de l'ILDH des 6 communes et du quartier urbain

L'ensemble des étapes de cette phase ont été exécutées suivant la méthodologie proposée dans la convention de partenariat et qui comprend :

Le lancement et la sensibilisation au niveau communal ;

Le diagnostic participatif : élaboration des monographies communales et des rapports du diagnostic participatif (création de la vision commune, analyse, évaluation et sélection des projets qui s'intègrent dans l'ILDH à travers les ateliers organisés au niveau de chaque commune) ;

La planification : définition des axes stratégiques et des résultats escomptés, indicateurs, hiérarchisation des actions/projets, analyse, évaluation et sélection des projets et mise en forme des ILDH ;

La validation par le CLDH et le CPDH : négociation de la proposition ILDH au niveau local et provincial, mise en convergence avec les programmes sectoriels, validation des projets qui constituent les ILDH.

La restitution de la version validée de l'ILDH aux populations dans chaque commune.

Au total 110 projets ont été validés dans les domaines de la santé, l'éducation, le socioculturel et les infrastructures de base.

L'analyse des ILDH fait ressortir la prédominance des projets d'équipements sociaux divers (47 % du coût global des ILDH), suivis par les projets d'infrastructures, qui présentent des facteurs d'intermédiation pour le

développement humain, et dont le coût représente 31 % du coût global. Les AGR sont faiblement représentées (environ 5 % du montant total). Pour renforcer ce volet Targa a adopté une démarche consistant à **identifier des projets AGR** en prenant en compte les potentiels et les limites rencontrées au niveau local à partir d'une analyse économique réalisée pour chaque commune. Les porteurs de projets éligibles ont été identifiés avec l'appui des communes. Pour chaque initiative une fiche de projet provisoire a été élaborée d'une manière participative, avant d'être finalisée par l'équipe locale de Targa.

Cette démarche a **permis d'identifier 13 projets AGR supplémentaires.**

PHASE 2 : Accompagnement à la mise en œuvre des projets des ILDH

Cette phase a été lancée au début de l'année 2014. L'assistance de Targa a porté sur l'élaboration des documents de projets ILDH programmés pour l'exercice 2015 (31 projets sur 111 au total ont été programmés pour l'année 2015) et des conventions pour les projets validés. Ces conventions sont ensuite transmises par les communes aux services concernés pour avis remarques ou modification. A noter que cette opération requiert beaucoup de temps en raison notamment de lourdeur et lenteur administratives.

Par ailleurs Targa a accompagné les organes de gouvernance locale (CLDH et EAC/EAQ) dans le suivi, la gestion et la mise en œuvre des ILDH et a encadré les porteurs de projet (associations et coopératives ...) dans la réalisation de leur projet.

Plusieurs formations ont été dispensées pour le renforcement des capacités des acteurs des ILDH sur la base d'un diagnostic des besoins et d'un plan de formation validés par le CPDH.

En vue de permettre une approche cohérente et efficace de l'intervention des communes, des **plans** et des outils de **de communication** ont été en partie élaborés autour des ILDH. Ils visent à améliorer les conditions de diffusion

régulière des informations tout au long du processus de la mise en œuvre des ILDH, et ce, à deux niveaux : un niveau provincial, et local.

C.ACTIVITES REALISEES EN 2015

Renforcement des capacités

Dans le cadre du volet renforcement des capacités des acteurs de l'INDH, et plus particulièrement des porteurs de projets, **plusieurs formations** ont été dispensées dans les domaines suivants :



« **Partenariat et plaidoyer** » : module de 3 jours destiné aux porteurs de projets socioéducatifs des ILDH (une vingtaine de participants) ;

« **Systèmes de production des filières** » :

Le module gestion technique et économique des projets d'AGR dans les filières (viande rouge bovine ; filière caprine lait ;

apiculture ; tissage ; broderie et couture et pâtisserie) d'une durée de 3 jours a été dispensé à une trentaine de porteurs de projets d'AGR. Deux groupes ont été constitués :

- un premier avec les porteurs de projets à caractère agricole (des associations et coopératives avec des projets dans les filières suivantes : viande rouge bovine, caprine lait, apicole).
- un deuxième avec des porteurs de projets dans le domaine de l'artisanat (notamment les filières Tissage (Draze), Broderie et couture, pâtisserie).

Appui à la communication

Ce volet du projet s'est achevé par la **finalisation des plans de communication** sur l'ILDH de chaque commune. Ces plans qui ont été ensuite adoptés par les communes et validés par le CPDH. Ils comprennent une série d'actions à mener par les organes de gouvernance locale pour **favoriser l'implication et l'adhésion des bénéficiaires aux projets** en cours d'exécution à travers : des actions de sensibilisation autour des objectifs, des indicateurs et les modalités de fonctionnement notamment pour ceux à caractère social et économique.

Exemples d'activités proposées :

- Sensibilisation à l'importance de la scolarisation (filles)
- Sensibilisation à la santé infantile et maternelle (filles)
- Organisation de campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement
- Partage d'expérience pour les projets d'AGR à travers des voyages d'échanges
- Conception et impression de dépliants INDH...

Appui aux projets d'AGR

Pour renforcer les AGR très peu nombreuses dans les ILDH des communes, l'équipe du projet en concertation avec les acteurs locaux, a identifié un certain nombre de nouveaux projets d'AGR. Ces projets ont fait l'objet d'une étude de faisabilité technico-économique pour mettre en évidence le savoir-faire des bénéficiaires, les besoins spécifiques en termes de renforcement de capacités, la disponibilité des ressources, l'existence du marché d'écoulement, les consistances et coût d'investissement, la viabilité et la rentabilité de chaque projet. Ils ont été par la suite validés par les CLDH.

L'équipe de Targa après la **validation de 13 projets AGR**, a appuyé les équipes d'animation des communes pour finaliser les grilles de notation et les PV des

CLDH et les fiches de demande de financement conformément aux procédures INDH. Ces 13 projets sont en attente d'une validation par le CPDH. 7 d'entre eux portent sur des activités agricoles ou d'élevage, les 6 autres relèvent des secteurs de l'artisanat et des services.

Il est à souligner que ces projets ont été présentés aux services compétents pour les étudier et les appuyer auprès du CPDH lors de leur validation.

d.BILAN DU PROJET

Ce projet, malgré les différentes difficultés et contraintes rencontrées tout au long de son exécution, relatives soit à l'environnement interne du territoire (culture, enclavement, période électorale, faibles capacités et savoir-faire...), soit à l'environnement externe (procédures en vigueur, communication, prise de décision, difficile motivation et capacités de mobilisation des partenaires...), a permis de **mettre l'accent sur la participation de la population et des représentants locaux (élus, services extérieurs communaux, associations, coopératives) dans le processus de planification et de prise de décision au niveau territorial.**

Malgré certains retards, Targa a produit la plupart des documents exigés dans la convention du projet. Certains seront livrés début 2016.

N°	Intitulé du livrable	Langue de livrable	Organe/structure responsable de validation	Etat d'avancement
1	Note méthodologique	Français	Comité de pilotage	Livraison et validation en fin octobre 2012
2	Rapport des indicateurs des résultats « T0	Arabe	CLDH, CPDH	Livraison et validation en novembre 2013
3	Rapports monographie et diagnostic participatif	Arabe avec synthèse en français	CLDH, CPDH	Livraison et validation en novembre 2013
4	Plan de formation des acteurs locaux	Arabe et français	CPDH	Livraison et validation en juin 2014
5	Rapports de formation réalisée	Français	DAS	Livraison en février 2016
6	Rapport financier	Français	DAS	Livraison en Janvier 2016
7	Rapport de l'initiative local de développement humain (Rapport final de convention)	Français avec synthèse en arabe	DAS/CPDH	Prévu Fin Mars 2016

Concernant la situation de l'**avancement de la mise en œuvre des ILDH** des communes cibles, il apparaît :

- Un peu moins de 30 % des projets ont été réalisés et réceptionnés ;
- 16 % des projets sont en cours de réalisation ;
- Près de 20 % des projets sont au stade d'approbation (entre l'ouverture de plis et l'implantation) ;
- Plus de 10 % des projets sont au stade des études techniques ;
- 3 conventions projets ne sont pas encore ratifiées ;
- 5 projets ont été annulés.

La mise en œuvre physique des projets ILDH dépassera l'année de clôture de la deuxième phase de l'INDH prévue pour la fin décembre 2015. L'évaluation des indicateurs, du fonctionnement, de la gestion et de l'impact des projets des ILDH des communes cibles ne peut être réalisée à la fin de l'année 2015. Par ailleurs les conventions de mise en œuvre des projets AGR ne sont pas encore élaborées dans l'attente de la validation auprès du CPDH.

Le suivi de la mise en œuvre physique pourra être mené par les communes cibles avec l'assistance des bureaux d'études engagés à cette fin.

RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DES CITOYENS DANS LA GOUVERNANCE LOCALE

Partenaires : Collectif Démocratie et Modernité (CDM)

Zone d'intervention : Maroc

Durée : 01/09/2014 au 31/03/2015

a.CONTEXTE

En 2012, le Collectif Démocratie et Modernité a initié en partenariat avec Targa et avec l'appui de l'Ambassade de Grande Bretagne, un projet sur la bonne gouvernance économique des Collectivités Territoriales visant à faire valoir les principes de transparence, de reddition des comptes et à instaurer les normes de la participation effective des populations dans la gestion des affaires publiques à l'échelle des collectivités territoriales.

Dans la continuité de ce projet dont sont ressorties de nombreuses recommandations, un nouveau chantier a été lancé pour **l'amélioration de la gouvernance locale des collectivités territoriales** conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles ; le respect des droits de l'Homme et l'approche genre restant au cœur de ce processus.

Ce projet s'inscrit dans un contexte politique et économique marqué par la nécessité d'harmoniser les lois avec les nouvelles dispositions constitutionnelles, d'organiser les élections communales et les élections professionnelles pour la mise en place de la Chambre des Conseillers, d'avancer sur la question fondamentale de la régionalisation et de la déconcentration. Ce projet a coïncidé avec les préparatifs des élections communales de 2015 et la mise en place de la régionalisation prévue.

b.CONSISTANCE DU PROJET

Afin de renforcer la bonne gouvernance démocratique des CT, ce projet prévoit :

- 1.L'élaboration d'un Mémoire sur la réforme de la charte communale
- 2.L'élaboration d'un Guide sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du budget participatif
- 3.La proposition d'un dispositif de labellisation des communes pour leur Bonne Gouvernance

c. REALISATIONS EN 2014

Une étude critique de l'avant-projet de loi organique des CT consacrée aux communes a été réalisée à partir de la charte communale en vigueur et de la Constitution marocaine. **Deux rencontres régionales** ont été organisées afin de présenter et discuter les premiers résultats de l'analyse du projet de loi organique sur les communes. A l'issue de cette concertation et après un certain nombre d'échanges avec des personnes ressources **un mémorandum a été élaboré** pour être remis au gouvernement, au parlement et aux partis politiques. Il sera dans un premier temps proposé pour signature à des associations régionales et nationales.

Les activités liées aux deux autres composantes du projet ont consisté à **définir les concepts** de budget participatif, Label, Bonne Gouvernance (des communes) et à **réaliser un benchmark** national et international d'expériences menées dans ces domaines.

d.ACTIVITES EN 2015

Le mémorandum intitulé « Pour une nouvelle loi organique des Collectivités Territoriales en harmonisation avec la nouvelle Constitution et les Chartes internationales des Droits de l'Homme » a été diffusé pour signature et une conférence de presse a été tenue le 15/01 à Casablanca pour sa présentation (41 participants). 28 ONG l'ont signé. Il a ensuite fait l'objet d'un plaidoyer auprès du Gouvernement (Chef de Gouvernement, Ministères), de la Chambre des représentants et des conseillers, des partis politiques, des Instances des droits et libertés et de la bonne gouvernance, des institutions de protection des droits de l'homme, ICPC, du Conseil Economique Social et Environnemental... Il a été présenté à la chambre des conseillers le 29/04 avec 90 participants.

Deux rencontre régionales d'échanges ont été organisées avec des élus locaux et des représentants d'associations sur les deux initiatives de label « Commune Citoyenne » et Budget Participatif le 28 février à Marrakech et le Samedi 7 mars à Tanger. Au total elles ont réuni 233 participants dont 92 éluEs, et 78 membres d'ONG.

Une rencontre nationale a été organisée le vendredi 27 mars 2015 à Casablanca avec pour objectifs de débattre des résultats du projet, d'approfondir la perception du Label CC et du BP et de partager avec des expériences internationales et de recueillir des recommandations sur la faisabilité de leur mise en place. 121 participants représentant 31 ONG, 10 communes et des institutions nationales (Chambre des conseillers, Ministères, CNDH, Médias..).

3. AUTRES ACTIVITES

A/ENCADREMENT D'ETUDIANTS STAGIAIRES

DIAGNOSTIC DE L'AMENAGEMENT URBAIN DE LA COMMUNE DE TISSA (PROVINCE DE TAOUNATE) (stage de fin d'étude)

Ce diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un stage de 4 mois (du 04/2015 au 08/2015) d'un étudiant en Master « Urbanisme, habitat et coopération internationale » de l'Institut d'urbanisme de Grenoble.

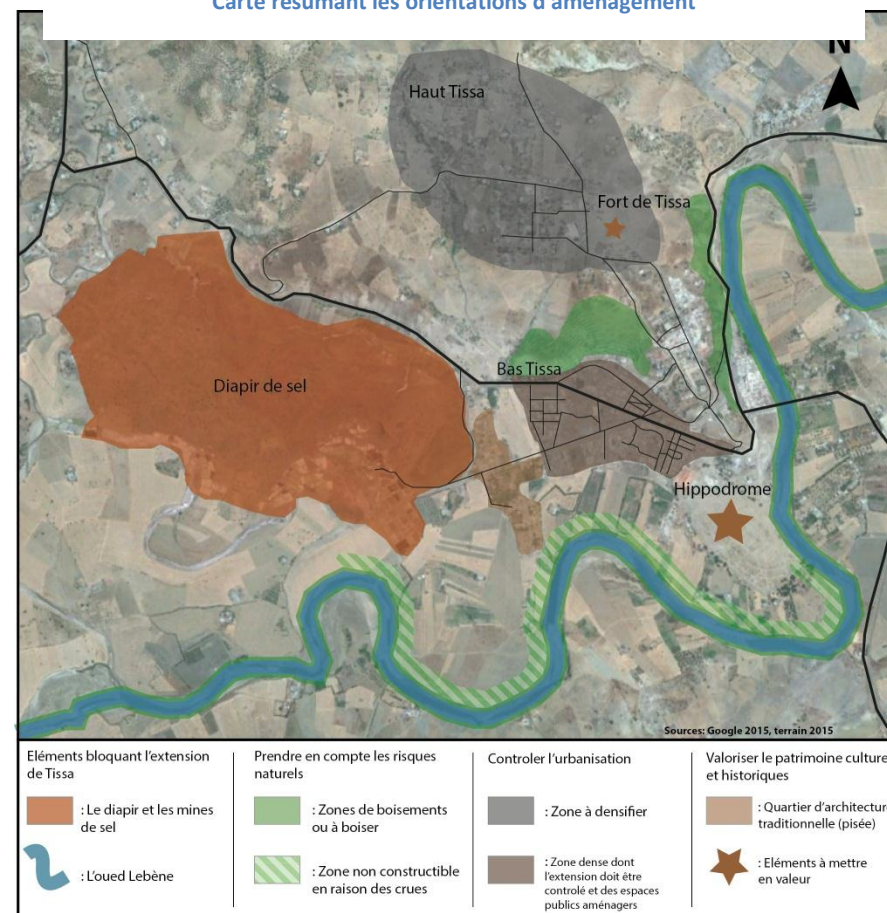
Dans le cadre du programme d'accompagnement à la réalisation des Plans Communaux de Développement de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, il a été confié au stagiaire la réalisation d'une étude consistant en l'analyse de l'aménagement urbain de 2 petites municipalités (moins de 35 000 habitants) situées dans la province de Taounate : Tissa et Karia Ba Mohamed. Cependant par manque de temps, le stagiaire n'a pu mener à bien la mission confiée que sur un des deux sites d'études : Tissa. Il a effectué 2 missions sur le terrain encadrées par l'équipe locale de Targa.

Avec l'appui de Targa, les différentes étapes du diagnostic ont consisté en :

- L'étude de la documentation disponible issue principalement des différentes étapes de l'élaboration du PCD et la proposition d'une méthodologie pour le diagnostic ;
- Le recueil de données complémentaires via l'équipe de Targa sur le terrain ;

- Des entretiens avec des représentants de la commune (équipes techniques ainsi que le secrétaire général) ;
- Le traitement et l'analyse de ces données afin de recouper les données et de les rendre lisibles par le biais cartographique ou statistique ;
- La rédaction d'un état des lieux qui présente l'état du territoire étudié ;
- la réalisation d'une analyse des atouts, forces, opportunités et menaces pour dégager les dynamiques actuelles et envisager les dynamiques futures
- la formulation d'orientations d'aménagement.

Carte résumant les orientations d'aménagement



APPUI A LA MISE EN PLACE ET LA REALISATION DU STAGE D'ETUDIANTS DE L'IAV (2eme année SECTION GENIE RURAL)

Les 19 stagiaires répartis en 9 groupes ont travaillé dans 5 communes de la Province de Taounate, sur 5 thématiques : les brigades mécanisées, la gestion des risques, la mobilité spatiale, la décharge (en intercommunalité) et l'enclavement social.

La documentation suivante a été préparée et remise aux stagiaires :

- Cartes des communes (équipement et Indice de Désenclavement Social (IDS)) ;
- Rapports d'État des lieux (REL), Rapports de Diagnostic Participatif (RDP) et les Rapports PCD des communes concernées ;
- Matrice de désenclavement ;
- Matrice des équipements

Targa a également contribué à la facilitation des aspects logistiques du stage.

ECOLOGIE ET MANAGEMENT DES ECOSYSTEMES NATURELS (stage professionnel d'un étudiant de l'IAV)

Un stage professionnel d'une durée d'un mois d'un étudiant de l'IAV de 2ème année du cycle d'ingénieur option écologie et management des écosystèmes naturels a été encadré par Targa.

Dans le cadre de l'enquête biodiversité réalisé dans la province d'Al Hoceima (programme PCD), il a été confié au stagiaire la mission d'analyser et consolider les fiches biodiversité des cinq communes du parc national d'Al Hoceima en vue de dresser un diagnostic de l'écosystème du parc et de son aménagement. Le stagiaire a effectué un séjour sur le terrain et a pris part aux activités d'enquête de l'équipe de Targa. Un rapport de stage a été élaboré en fin de période.

DIMENSIONNEMENT D'UNE STATION DE POMPAGE SOLAIRE (stage de fin d'études)

Dans le cadre de l'obtention de son diplôme (Ingénieur en génie rural), un étudiant de l'IAV a réalisé son stage de fin d'études de 6 mois avec comme sujet le « Dimensionnement d'une station de pompage solaire pour irriguer les périmètres de la ceinture verte de la ville de Ouarzazate en goutte à goutte ».

Stage de découverte

Dans son cursus de 1^{ère} année de l'Ecole de la Gouvernance et de l'Economie, un étudiant a réalisé un stage de découverte au sein de l'association Targa. Il a été amené à prendre connaissance des différents projets de l'association et à participer aux activités en cours au niveau du siège de l'association.

B/PATRIMOINE DU NORD DU MAROC : RECENSEMENT, VALORISATION ET PRESERVATION

Depuis 2013 une consultante experte apporte un appui à Targa sur le volet promotion du patrimoine. Dans la continuité de cet appui, la consultante a réalisé deux missions en 2015. Ses activités se sont concentrées sur :

Le patrimoine de la province d'Al Hoceima

- A travers des recherches bibliographiques et des sorties sur le terrain (visite des sites de monuments historiques), la liste du patrimoine existant a été complétée et mieux documentée en vue de sa valorisation à travers la définition de circuits touristiques.

Entre autre conclusion :

« Le patrimoine matériel est quantitativement moins riche que le patrimoine naturel dans cette région. Les sites souvent mal préservés par le temps, demandent parfois un gros investissement dans leur restauration. On peut cependant envisager une première mise en valeur à travers des panneaux explicatifs, car des sites tels Al Mazamma, Nekkour, Badis ou Torres constituent des jalons importants de l'histoire du Maroc ».

- Une base de données du patrimoine naturel (biodiversité) collecté par l'équipe de Targa a été élaboré par la consultante. Les données relatives à la province d'Al Hoceima ont été introduites dans la base.

Le site historique de Tazrout (province de Larache)

A Tazrout où se sont déroulés en 1922 des combats entre la population rifaine et les forces occupantes, un monument de commémoration a été édifié. Targa a

Monument aujourd'hui effondré commémorant le lieu où
a été blessé le lieutenant-colonel Gonzales Tablas



souhaité qu'un travail de recherche soit réalisé, toujours en lien avec la valorisation du patrimoine historique du Nord, pour approfondir la connaissance de ce lieu, de l'évènement.

Une mission sur le terrain et la collecte de documents et d'informations ont été menées pour connaître

l'histoire de la mise en place d'une colonne commémorative d'un lieutenant-colonel espagnol mort au combat, aujourd'hui effondrée, et de l'inscription sur un rocher indiquant le lieu où a été blessé ce colonel.

Le site de Saddina : appui au classement

Une démarche de classement du site médiéval de Saddina situé dans la commune de Saddina (Province de Taounate) a été entamée par une équipe d'historiens et de chercheurs. Il comprend une grande forteresse étendue sur les sommets du Jbel Saddina et ses bordures sur une superficie avoisinant 4 kilomètres carrés. Plusieurs écrits anciens et récents évoquent Saddina et son rôle majeur à travers l'histoire régionale.

Targa a contribué à la constitution du dossier de classement du site en réalisant le relevé topographique dans le but de délimiter la zone à protéger. Cet espace a été identifié par Aomar Akerraz, directeur de l'INSAP (Institut National des



Relevé topographique du site de Saddina

Sciences de
l'Archéologie et du

Patrimoine) et c'est en suivant ses indications que plus d'une quinzaine de points topographiques ont été relevés.

C/ENQUETE SUR LA GESTION DES INONDATIONS SURVENUES DANS LE SUD DU MAROC

a.Contexte

Suite aux inondations survenues dans le Sud du Maroc en novembre 2014, une étude « Post Event Review Capability » a été menée par le programme de la Cie Zurich Assurances dédié à la résilience aux inondations. Dans ce cadre Targa a été mandatée pour réaliser une enquête de terrain sur plusieurs sites impactés : Sidi Ifni, Ouarzazate, Tiznit. Cependant, une seule autorisation a été accordée par les autorités pour mener l'activité prévue à Sidi Ifni. Pour Guelmim seules les autorités locales au niveau central et des élus locaux ont été interviewés. Par contre, à Sidi Ifni les investigations ont été plus larges.

Du 25 au 29 mai 2015, une mission a été réalisée à Sidi Ifni et dans ses environs avec comme objectifs :

- La visite des sites les plus touchés par la catastrophe ;
- Des investigations de terrain sous forme d'entretiens et de focus-groupes ;
- La collecte de l'information publique et officielle relative à la catastrophe.

b.Les activités menées au cours de la mission

L'enquête a consisté en :

- Une rencontre avec le Gouverneur de la Province ;
- Une séance de travail avec le secrétaire général, la division technique et la division des équipements de la province.
- Une réunion élargie avec des représentants des services extérieurs notamment Entraide Nationale, Education Nationale, Agriculture, Eaux et Forêts, Equipements, Transports...



-Un 1^{er} atelier « focus groupe » avec l'autorité locale, des élus et représentants d'associations locales du cercle d'Ifni

- Un 2^{ème} atelier « focus-groupe » avec les mêmes acteurs du cercle de Lakhssas

- Des entretiens individuels avec une trentaine de ménages ayant subi directement la catastrophe ;

- Une série d'entretiens avec des acteurs économiques impactés par l'inondation : chauffeurs de taxi, gérant de commerces, agriculteurs, propriétaires d'équipements touristiques.

Des visites des sites impactés

c.L'analyse des données collectées

Elle a permis de mieux cerner l'attitude et la réaction des familles avant, pendant et après la catastrophe et surtout de comprendre la perception qu'elles gardent de l'évènement vécu et de l'action publique qui a accompagné cet évènement. D'autre part des recommandations ont été émises par les élus et les représentants des autorités locales et de la société civile pour améliorer les mesures de prévention et de préparation à prendre pour réduire l'impact de futures inondations.

Le récit des évènements vécus à Guelmim et à Sidi Ifni ainsi que la perception des enquêtés à Sidi Ifni mettent en évidence plusieurs dysfonctionnements aussi bien en termes de préparation durant la phase qui a précédé les inondations qu'en termes d'intervention durant l'évènement et de réparation post-inondation.



D/APPUI AU PARTENAIRE TARGA-BELGIQUE

Créée en 2013 l'association belge Targa-Belgique a comme axes d'intervention:

- L'accompagnement de projets de coopération décentralisée ;
- La recherche-action pour une meilleure compréhension du rôle joué par les belgo-marocains dans le développement des 2 pays ;
- Le renforcement des capacités des acteurs belges et marocains en lien avec l'action sociale ;
- la sensibilisation pour améliorer la connaissance mutuelle des 2 pays.

En sa qualité de membre du bureau et représentant au Maroc, Targa vient en appui technique à certains projets menés par l'association au Maroc.

Appui à la facilitation du jumelage Hasselt (Ville Belge) et Missour & Outat El Haj (Maroc)

Targa Belgique a été sollicité par la ville de Hasselt pour faciliter son jumelage avec les communes marocaines d'Outat el Haj et Missour. Dans ce cadre, Targa-AIDE appuie son homologue belge depuis 2014 pour les actions se déroulant au Maroc. En 2015, l'appui à consister en :



Réunion avec des élus de la commune

Une première mission à Outat el Haj les 11 et 12 mai 2015 :

Conformément à une réunion tenue à Hasselt en janvier 2015, un déplacement a été effectué à Outat el Haj dans l'objectif d'identifier les contraintes à la mise en œuvre du programme de jumelage et de procéder à des recommandations d'amélioration. Il en a résulté un rapport de mission comprenant un diagnostic des

difficultés et une série de recommandations qui a été remis aux deux parties prenantes pour accord et appropriation.

Une deuxième mission à Outat el Haj les 08 et 09 décembre 2015 :

Ce déplacement avait pour objectifs de i) définir des organes de gouvernance pour mettre en œuvre le programme, ii) traduire le cadre-logique en activités opérationnelles et iii) mettre en place un système de suivi. La mission a relevé une mobilisation des élus présents aux réunions et deux comités de gestion du programme ont été mis en place rapidement après la mission. Plusieurs outils techniques (cadre logique simplifié, tableau de suivi, etc.) ont été élaborés et remis à la commune d'Outat el Haj afin d'opérationnaliser le programme.

Participation à l'enquête sur la diaspora marocaine installée en Belgique

Targa-Belgique a lancé fin 2014 une enquête exploratoire sur les leaders de la diaspora marocaine installée en Belgique. L'objectif principal de l'enquête est de générer de l'information pour une meilleure connaissance de cette population afin d'établir, ou consolider, des liens de solidarité entre les belgo-marocains et leur zone d'origine, à travers notamment le renforcement de la coopération institutionnelle des collectivités territoriales de résidence et d'origine de la diaspora. Il s'agit également d'améliorer la connaissance du rôle que joue la diaspora dans le co-développement des deux pays. Targa-AIDE est partenaire de ce projet à travers notamment la mise à disposition de personnes ressources.



Entretien avec un acteur associatif d'Anvers

Appui à la réalisation d'une trentaine d'interviews auprès des leaders de la diaspora entre janvier et juin 2015 à Bruxelles, Anvers, Chareleroi et Hasselt.

Quatre principaux profils ont été interrogés : des représentants des « élites » des mondes politique, associatif, et économique ainsi que 4 ASBL de co-développement. Les chercheurs de l'Association Targa-AIDE ont réalisé trois déplacements en Belgique pour réaliser ces entretiens.

Appui à la retranscription des entretiens et à la première analyse de leur contenu par le moyen de l'Analyse par Contenu Thématique. Targa-Be prévoit de clôturer cette enquête au premier semestre de l'année 2016 et souhaite organiser un séminaire de restitution des résultats en Belgique.

E/COMMUNICATION

SITE WEB

L'architecture du site web de Targa a été réorganisée avec l'appui d'un spécialiste (<http://www.targa-aide.org/>) et son contenu revu et actualisé. Régulièrement des actualités ont été introduites dans la rubrique prévue à cet effet.

En novembre 2015 le site de Targa a changé d'hébergeur et depuis il a reçu plus de 70 000 visites (avril 2016 date de rédaction du rapport).

PRESENTATIONS DE TARGA (thématiques et sur ses activités)

Sur l'invitation des organisateurs, Targa a pris part à différentes rencontres au cours desquelles elle a **présenté ses activités ou réalisé des exposés thématiques** :

- 4ème Edition du Salon National sur l'ESS : présentation d'un exposé intitulé « De la logique AGR à la logique ESS au Maroc: chronologie, enjeux et perspectives », le 12 octobre 2015 à Casablanca.

- Université Rurale sur le thème "Zones de montagne et enjeux de développement durable" organisée à Taliouine par l'ONG Migrations et Développement, les 18 et 19 décembre 2015 présentation de l'expérience de Targa.
- Visite d'études dans la région de Chefchaouen du centre de formation professionnelle CFPPA de Carmejane (France), présentation de l'expérience d'appui au PCD « Planification participative du développement communal, le cas de la commune rurale de Dardara », le 14/10 à Dardara.
- Présentation « ESS et développement local » à Rtaba (province de Taounate) le 26/04 dans le cadre d'une rencontre organisée par l'université de Fès et la commune.
- Soirée de solidarité organisée à Bruxelles le 10/01 sur le thème « inondations exceptionnelles et meurtrières au sud du Maroc », présentation d'un exposé sur « développement rural et gestion des risques naturels au Maroc »
- Participation à une réunion du comité de pilotage du programme Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement et présentation de l'Association Targa et son partenaire Targa-Belgique, le jeudi 30 avril 2015 au bureau de l'OIM à Rabat.
- Participation à la rencontre organisée à Zagora par le Réseau d'associations locales RAZDED dans le cadre du projet de « l'appui à la Gouvernance locale et au développement territorial à travers le RC des acteurs des collectivités de Zagora » le 30/04/2015, présentation par Targa du Mémoire sur les nouvelles lois organiques produit en partenariat avec le CDM
- Présentation du mémoire sur les lois organiques sur les collectivités locales lors de la rencontre sur « les rôles constitutionnels de la société civile » organisée par l'ELCIFODEM (réseau d'associations) à Mohammedia le 14/05

- Dans le cadre de la Mission d'échanges Sud-Sud, sur la planification du développement local, l'ESS et la promotion de la femme organisée à Asrir (Guelmim) les 10/11/12/03 par l'Agence pour la promotion et le développement des Provinces du Sud, présentation du rôle de l'ESS sur le développement

En vue de la COP 21 l'Institut Français a organisé une rencontre nationale le 24/10 à la Bibliothèque Nationale de Rabat. **Targa y a tenu un stand** où ont été présentées ses activités en relation avec le développement durable et la gestion des risques de catastrophes naturelles.



Pour contribuer à la sensibilisation du public sur les dispositions des nouvelles lois organiques, la SNRT a organisé **une émission de radio** (« Invité et Débat » animée par Nezha IDRISSE) à laquelle Targa a pris part le 24/07. Des informations ont été diffusées sur les nouvelles attributions des communes.

PARTICIPATION A DES RENCONTRES

- Atelier national : « Un partenariat renforcé pour une gestion et une valorisation durables des Forêts marocaines » organisé par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification le 09/02.

- Atelier restreint de réflexion et de concertation sur le renforcement de capacités des organisations de la société civile au Maroc organisé par le Programme facilité société civile Maroc de l'UE le 04/12
- Colloque : « L'Emploi comme priorité, l'Entrepreneuriat et l'Innovation comme solution ? » Le 21 avril 2015 au Sofitel à Casablanca par l'association X-Maroc
- Conférence sur les Changements Climatiques au Maroc "Partage des connaissances et des réseaux engagés" organisée par la Fondation HEINRICH BÖLL à Rabat le 10/02 à Rabat
- Séminaire sur l'ESS dans la région Tanger-Tétouan : organisé à Fahs par l'association Adelma le 12/03
- Forum National sur l'Institutionnalisation de l'Evaluation des Politiques Publiques organisé par l'Association Marocaine de l'Evaluation à Rabat le 22/05
- Rencontre sur « Participation des femmes dans la gestion et la valorisation des espaces naturels » organisée par la GIZ le 12/11 à Rabat
- Conférence de présentation des premiers résultats du RGPH 2014 organisée par la Direction de la statistique du HCP à Rabat le 19/03
- Dans le cadre du programme d'appui de la société civile au Maroc, initié par l'USAID et exécuté par l'ONG Counterpart international, participation à une journée de réflexion et d'échange à Rabat sur le thème " les mécanismes de participation citoyenne relatifs aux droits de pétition et aux motions législatives" le 12/10
- Participation à la "quatrième semaine forestière méditerranéenne" à Barcelone du 17 au 21/03/2015 organisée par la GIZ
- Rencontre/échange /débat avec la directrice du département Ecologie développement durable de la fondation Heinrich Böll Berlin (siège) organisée à Rabat le 26/02
- Présentation du Plan Provincial de Développement de la Province de Taounate par le bureau d'études CID le 08/06

- Atelier sur le changement climatique organisé par l'Association des Enseignants des Sciences et Vie de la Terre, le 21/04 à Rabat
- Rencontre du Haut-Commissariat au Plan sur le capital humain au Maroc le 2/12 à Rabat
- Atelier sur la Responsabilité Sociale des Universités organisé par le Carrefour associatif le 28/07 à Rabat
- Assises nationales de l'Economie Sociale et Solidaire le 20/11 à Skhirat
- Rencontre sur le Parc de Bouachem et la proposition d'un projet d'écotourisme organisée par l'Agence de Promotion et de Développement des Provinces du Nord à Tanger le 03/03
- Forum régional de l'évaluation de Tétouan organisée par l'Association Marocaine d'Evaluation les 23/24/01
- Rencontre sur La nouvelle réforme territoriale au Maroc, organisée par l'ENA le 04/06